

# FAITS CLINIQUES

---

## IRIDÉRÉMIE

---

Les anomalies congénitales de l'iris ne sont pas choses communes, il s'en présente cependant quelques fois en clinique, mais le cas que j'ai été à même d'observer est si rare que je ne puis m'empêcher d'en faire communication.

Le 7 août dernier, Mlle Louise E., âgée de 5 ans se présentait en compagnie de sa mère, à mon service de l'Hôpital St-Joseph.

L'enfant venait me consulter pour un catarrhe naso-pharyngien, que je constatais être dû à des tumeurs adénoïdes. Tout en procédant à son examen, j'interrogeais la mère sur les antécédents de l'enfant.

Madame E. me dit que l'enfant jouissait d'une très mauvaise santé générale, qu'elle avait constamment été sous les soins des médecins depuis sa naissance, qu'elle avait un bras paralysé, etc.

En effet je constatais une atrophie musculaire des muscles du bras et de l'avant-bras gauche.

Le dernier médecin que j'ai consulté, ajouta Madame E., m'a conseillé de la faire examiner par un spécialiste pour les maladies mentales, car lorsqu'elle vous regarde, elle a véritablement un regard de folle.

J'avais bien constaté que la fillette avait un singulier regard, mais je n'y avais pas encore attaché une grande attention n'étant pas rendu à cette partie de mon examen.

Je prends mon ophtalmoscope et je reste très étonné en me trouvant en présence d'une mydriase absolue des deux yeux. J'interrogeais la mère pour savoir si l'on avait instillé des gouttes dans les yeux de l'enfant. La mère me répondit avec la plus grande certitude qu'il n'en était rien, que l'enfant était comme cela depuis sa naissance et que du reste elle n'avait jamais eu mal aux yeux.

Procédant à l'éclairage latéral, je fus bientôt convaincu que j'étais en présence d'une *Iridérémie double congénitale et totale*.

Pas d'antécédents névropathiques chez la famille de cette enfant, ni du côté de la mère, ni du côté du père. Les frères et sœurs de la fillette sont parfaitement conformés.

La cornée et le cristallin sont normaux.